



Année scolaire 2024-2025

Compte-rendu du Conseil d'établissement

Mardi 18 février 2025 à 19 h

PRÉSENCES

Personnel scolaire :

Mme Natalie Chouinard (directrice)
Mme Maryse DesBecquets (dir. adjointe)
Mme Brigitte Auger (enseignante)
Mme Linda Lamontagne (technicienne SDG)
Mme Gersende Didier (enseignante)

Parents d'élèves :

M. Christian Pageau
Mme Vanessa St-Pierre
Mme Sophie-Émilie Morissette

Membre de la communauté :

Monsieur Raphaël Lebailly

Était absente :

Mme Johanne Paradis (éducatrice spécialisée)
Mme Rosyonne Rebouças
Mme Mélanie Cliche (psychologue)
Mme Yamina Zineb Benzellat

POINTS STATUTAIRES

1. Accueil et mot de bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement

Mme St-Pierre souhaite la bienvenue aux membres.

2. Présence et vérification du quorum

Après vérification du quorum, l'assemblée peut avoir lieu.

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Mme Brigitte Auger se propose pour agir à titre de secrétaire de l'assemblée. Elle agira comme secrétaire de la rencontre ainsi que de toutes les autres rencontres de l'année en cours.

La proposition est adoptée à l'unanimité : **CE-24/25-30**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 février 2025

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'adopter l'ordre du jour du 18 février 2025 avec les ajouts aux points 6.4 Budget et 6.5 Cour d'école.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : **CE-24/25-31**

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 janvier 2025

Il est proposé par Mme Linda Lamontagne d'adopter le procès-verbal du 21 janvier 2025 avec la modification suivante :

- Au point 6.2, effectuer la modification de la structure de la phrase : « Mme Morissette mentionne tout de même qu'il serait pertinent que les documents et la convocation du CÉ arrivent 3 jours ouvrables avant la tenue du CÉ dans le même souci. » afin qu'elle soit formulée comme suit : « Mme Morissette mentionne tout de même que, selon les règles de régie interne, les documents et la convocation du CÉ arrivent 3 jours ouvrables avant la tenue du CÉ dans le même souci. »

La proposition est adoptée à l'unanimité : **CE-24/25-32**

6. Suivis des séances précédentes :

6.1 Critères au regard d'une vision commune - Campagnes de financement

Le point est remis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

6.2 Consultation obligatoire auprès des élèves

Mme Chouinard présente les 2 suggestions faites par l'équipe des enseignants :

- Quelles sont les activités parascolaires que tu aimerais qu'on t'offre à l'école ?
- Quels sont les jeux auxquels tu voudrais pouvoir jouer sur la cour d'école ?

De ces deux questions, les membres du CÉ souhaitent retenir la première. C'est donc la question qui est retenue pour la consultation auprès des élèves.



6.3 Horaire des journées pédagogiques

Mme Chouinard informe les membres qu'elle a fait le suivi avec Mme Diane à ce sujet et que les informations du service de garde à ce sujet devraient être disponibles et plus précises à l'avenir.

6.4 Budget

Mme Chouinard informe les membres que le CSS demande aux écoles de faire des économies. C'est pourquoi il n'y aura pas, pour l'instant, d'investissement dans les infrastructures ni dans la cour d'école. Par contre, on ne connaît pas encore le budget spécifique à notre école à économiser.

6.5 Cour d'école

Mme Chouinard informe les membres que les projets ont été centralisés et que pour l'instant, les projets sont tous sur la glace.

7. Période de questions du public

Aucun public.

RÉSOLUTIONS

8. Photos scolaires 2025-2026

Mme Chouinard informe les membres qu'on doit faire le choix de photographe pour l'an prochain. Plusieurs compagnies offrent leur service. Madame Morissette fera les démarches auprès des différentes compagnies et fera un suivi, via courriel, à tous les membres. Par la suite, l'approbation de la compagnie choisie se fera aussi par courriel.

9. Règles de régie interne du service de garde – 2025-2026

Mme Chouinard présente les modifications apportées au document des règles de régie interne.

Il est proposé par Mme Brigitte Auger d'approuver les règles de régie interne du service de garde avec les modifications.

Les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité : **CE-24/25-33**

10. Sorties éducatives, culturelles et sportives à l'extérieur de l'école (L.I.P. art. 90)

Mme Chouinard présente une activité de Fatbike qui sera offerte à l'école aux élèves des groupes Archipel ainsi qu'aux classes d'apprentissage et aux élèves des groupes 401-450-540.

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'approuver cette activité.

L'activité est adoptée à l'unanimité.: **CE-24/25-34**

11. Critères de sélection – Concentration anglais

Mme Chouinard informe les membres qu'une situation a été portée à son attention quant aux critères de sélection de notre programme de concentration anglais. En effet, un parent remettait en question l'ordre de nos critères et la pertinence de certains d'entre eux. Comme le conseil d'établissement n'a pas juridiction sur les critères d'admissibilité dans des programmes particuliers et que ceux-ci sont approuvés par le CSS, la direction informera le parent en question que nos critères de sélection pour la concentration anglais s'appliquent dans sa situation.

12. Voyage - Concentration anglais 2024-2025

Mme Maryse DesBecquets informe les membres du changement apporté au voyage de fin d'année de la concentration anglais. Ce dernier aura lieu du 7 au 10 mai 2025 et concerne les élèves de 6^e année. Dans le contexte actuel et pour la sécurité de nos élèves, le CSS a demandé de ne pas tenir de voyages aux Etats-Unis c'est pourquoi la destination a changé et qu'on ira à Toronto-Niagara cette année.

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'approuver le voyage de concentration anglais pour 2024-2025.

La destination voyage est adoptée à l'unanimité : **CE-24/25-35**



13. Direction

13.1 Coupure budgétaire

Ce point a été traité au point 6.4

13.2 Consultation du CSS

Mme Chouinard présente la consultation et note nos questionnements et/ou suggestions et les acheminera au CSS.

13.3 Critères de sélection de la direction

Ce point est reporté à la prochaine séance.

14. Comité de parents

Aucune communication.

15. Présidente du Conseil d'établissement

Aucune communication.

16. Varia

Aucun varia

17. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée, 20h45.

Vanessa St-Pierre

Présidente du Conseil d'établissement

Natalie Chouinard

Directrice d'établissement